

Image not found or type unknown



Convocations ag électronique

Par **daisy95**, le **09/04/2009** à **10:29**

Bonjour,
Quelqu'un pourrait-il m'éclairer sur les convocations dématérialisées (envoyées par voie électronique sécurisée) ?
Les syndicats peuvent-ils dématérialiser les convocations ?
Quel est le cadre légal ?
Merci de votre aide,